



Horaire des auditions

(sujet à modifications)

Commission de l'économie et du travail

**Consultations particulières et auditions publiques relativement au projet de loi n° 33,
Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement
de l'industrie de la construction**

Le lundi 24 octobre 2011 (Salle du Conseil législatif)

14 h 00	<i>Remarques préliminaires</i>
14 h 15	Comité ad hoc pour la défense des droits des femmes dans la construction (003M)
15 h 15	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (002M)
16 h 15	Commission de la construction du Québec (011M)
17 h 15	Manufacturiers et exportateurs du Québec
18 h 15	<i>Ajournement</i>

Le mardi 25 octobre 2011 (Salle du Conseil législatif)

10 h 00	Fédération des chambres de commerce du Québec (006M)
11 h 00	Fédération québécoise des associations d'entrepreneurs spécialisés en construction (005M)
12 h 00	<i>Suspension</i>

*Après les affaires
courantes, vers*

15 h 00	Corporation des maîtres électriciens du Québec (007M)
16 h 00	Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International) (014M)
17 h 00	Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (001M)
18 h 00	<i>Suspension</i>

- 19 h 30 Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (012M)
- 20 h 30 Fonds de formation de l'industrie de la construction (015M) et Plan de formation du secteur résidentiel (016M)
- 21 h 45 *Ajournement*

Le mercredi 26 octobre 2011 (Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine)

- 15 h 00 Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et FTQ-Construction (004M)
- 16 h 00 Association des entrepreneurs en construction du Québec (010M)
- 17 h 00 Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (008M)
- 18 h 00 *Ajournement*

Le jeudi 27 octobre 2011 (Salle Louis-Hippolyte-La Fontaine)

*Après les affaires
courantes, vers*

- 11 h 00 Syndicat québécois de la construction du Québec (017M)
- 12 h 00 Centrale des syndicats démocratiques et CSD-Construction (020M)
- 13 h 00 *Suspension*
- 15 h 00 Confédération des syndicats nationaux et CSN-Construction (019M)
- 16 h 00 Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (021M)
- 17 h 00 Association de la construction du Québec (009M)
- 18 h 00 Conseil du patronat du Québec (018M)
- 19 h 00 *Remarques finales*
- 19 h 15 *Ajournement*

Québec, 2011-10-27, 16 h

M^{me} Emilie Bevan
Secrétaire suppléante de la Commission de l'économie et du travail
Service des commissions
Édifice Pamphile-Le May, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : cet@assnat.qc.ca